

Accords fiscaux—Loi

Comme d'autres de mes collègues l'ont déjà dit, le projet de loi à l'étude est totalement inacceptable pour le parti libéral. Et dans les minutes qui vont suivre je vais vous en expliquer la raison.

Hier, intervenant dans le débat, le ministre de la Justice (M. Crosbie) a dit que la mesure était nécessaire à cause de l'immense déficit laissé par le gouvernement libéral précédent. Certes, il faut faire quelque chose contre ce déficit élevé, mais il ne faut pas l'imputer aux programmes en matière d'éducation et de santé. Ces programmes ont été inaugurés il y a bien des années, tout comme l'assurance-chômage, les allocations familiales, l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation. Certains de ces programmes existent même depuis 20 ans. Ce n'est donc pas à cause d'eux que le déficit est élevé.

Le grave déficit que nous déplorons présentement a commencé en 1981 avec la récession, non pas à cause des nouveaux programmes, de l'aide à l'éducation, de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-maladie, mais à cause de la récession. Les conditions économiques mondiales qui ont frappé non seulement le Canada mais le monde occidental tout entier et au delà ont en effet créé dans le pays une situation où plus de gens étaient réduits au chômage et ne payaient par conséquent plus d'impôt, tandis que de nombreuses entreprises étaient acculées à la faillite et cessaient donc elles aussi de payer des impôts. Les recettes du Trésor public diminuaient donc alors qu'une part beaucoup plus grande des deniers publics en sortait sous forme d'assurance-chômage, de renflouement d'entreprises et d'aide aux gens en difficulté. Voilà ce qui a causé le déficit. Il n'est pas attribuable aux programmes de financement de l'éducation et des services de santé.

Durant la campagne électorale de 1984, les membres du parti conservateur parlaient continuellement du déficit en insistant sur son ampleur. En fait, ils disaient même à l'époque qu'il était pire qu'il ne l'était en réalité. Ils dénonçaient donc l'énormité du déficit durant la campagne, mais cela ne les a pas empêchés de faire 328 promesses, dont la plupart entraînaient la dépense d'argent, y compris celle de respecter les programmes sociaux qu'ils disaient considérer comme un dépôt sacré.

Que disaient-ils au sujet des paiements de transfert aux provinces pour l'enseignement postsecondaire et les services de santé? Comme en fait foi un document qu'ils ont rédigé à Sherbrooke le 26 juillet 1984, ils s'engageaient à ce qui suit:

Respecter l'obligation fédérale de financer les services de santé dans les provinces grâce au programme de financement des programmes établis, et fournir des fonds additionnels aux gouvernements provinciaux, sur une base paritaire, pour créer ou améliorer les programmes qui seraient désignés, à l'issue d'une conférence nationale des ministres de la Santé et des professionnels de la santé, comme ceux qui peuvent le mieux améliorer la santé générale des Canadiens et limiter les coûts du système à long terme.

Pendant la campagne électorale, ils fulminaient contre le déficit et en dénonçaient les méfaits; ils ont pourtant fait la promesse dont je viens de vous donner lecture et ils reviennent maintenant sur leur engagement en présentant à la Chambre des communes ce projet de loi qui vise à réduire les transferts aux provinces au titre de l'éducation et de la santé.

Enfin, ils s'attaquent au déficit au détriment de l'éducation et de la santé mais parallèlement, dans leur récent budget, ils introduisaient une exemption fiscale de \$500,000 sur les gains en capital, ce qui coûtera au gouvernement 4.5 milliards de

dollars d'ici 1990. Le gouvernement agit ainsi au profit des riches. Il a en outre accordé une aide d'un milliard de dollars aux banques du pays qui se sont retrouvées en difficulté en raison d'une mauvaise gestion, non seulement de leur part, mais aussi de la part du gouvernement. Des avantages spéciaux très coûteux pour le Trésor public ont été accordés aux grandes sociétés pétrolières. Dès leur élection, les conservateurs ont augmenté la taille des cabinets ministériels et ont haussé les salaires des employés de ces cabinets. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, le gouvernement a mis un bureau à la disposition de la femme du premier ministre, Mila Mulrony, et ce bureau est beaucoup plus beau que tous ceux que l'on nous donne à nous, aux frais des contribuables.

M. McDermid: L'avez-vous vu?

M. Allmand: Et vous?

M. McDermid: Oui.

M. Allmand: Pourquoi ce bureau existe-t-il? Il est mieux que le bureau que j'ai eu, vous pouvez me croire. Il représente une dépense injustifiée lorsque l'on doit effectuer des coupures dans les budgets de l'éducation et de la santé, et vous le savez.

Récemment, à Vancouver, le gouvernement a mis de nouveaux bureaux à la disposition des ministres qui voyagent au pays et en même temps, il impose des réductions à l'éducation et à la santé. Dites-moi, de quel genre d'équité s'agit-il là? L'éducation et la santé sont en cause, deux des programmes essentiels aux Canadiens; essentiels non seulement à ceux qui en profitent directement, mais à nous tous, car l'éducation est un investissement dans la croissance économique du pays. Il s'agit d'un investissement et non pas d'un simple paiement de transfert. C'est un investissement dans la science et le savoir-faire des Canadiens et leur capacité de rendre ce pays moderne et efficace. C'est aussi un investissement dans la santé des Canadiens, essentielle, elle aussi, à la productivité et à la prospérité de notre pays.

D'un côté, on comprime les dépenses dans deux domaines essentiels et de l'autre, on les augmente à l'égard des grandes banques, des sociétés pétrolières et de l'impôt sur les gains en capital et ainsi de suite.

Le véritable objet de ce projet de loi est de reporter le déficit fédéral sur les provinces, comme l'ont dit de nombreux premiers ministres provinciaux. Je vais citer deux ministres conservateurs provinciaux. John Baxter, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, a déclaré:

Le gouvernement fédéral a tort de croire que les provinces, qui ont pris des mesures difficiles pour surmonter leurs problèmes financiers, peuvent également absorber une partie du déficit fédéral.

Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick a déclaré ce qui suit:

Je n'aurai d'autre choix que d'augmenter les frais modérateurs pour les services de santé.

Le trésorier de l'Ontario, Robert Nixon, a déclaré ceci: Parlant de tous les ministres des Finances provinciaux,

Ils s'opposaient en bloc au projet d'Ottawa. Personne ne le considérait comme une bonne idée.

Voilà la situation: on veut reporter la dette fédérale sur les provinces qui ne sont pas en mesure de l'assumer, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement et la santé. Ces accords conclus avec les provinces pour l'enseignement et santé ont été renégociés en 1982 pour une durée de cinq ans soit